Dossiers de Mme l'échevine Noël

- Accord de la section

Dossiers de M. l'échevin El Ktibi

- Accord de la section

Dossiers de M. l'échevin Mampaka

- Accord de la section

Dossiers de M. l'échevin De Hertog

- Accord de la section

Dossiers de l'échevin Fassi-Fihri

Accord de la section.

Vote

- <u>M. le Bourgmestre</u>.- Nous devons à présent nous prononcer sur l'ensemble des dossiers. Le Collège vous propose de voter oui.
 - Il est procédé au vote nominatif.
- M. le Bourgmestre. Adoptés par 37 voix, sous réserve des observations formulées par l'opposition.

Questions orales

Question orale de Mmes Jellab et Lemaitre concernant « les projets de bâtiments scolaires sur le territoire de la Ville »

Mme Lemaitre. Les défis lancés par le boom démographique sur le territoire de la

Ville sont nombreux. Nous n'avons pas besoin de vous rappeler que, selon les prévisions du Bureau du plan, la population va notablement augmenter et se rajeunir dans les toutes prochaines années, ce qui nous oblige à anticiper les besoins bien à temps, notamment en termes d'infrastructures scolaires.

La Région bruxelloise et la Fédération Wallonie-Bruxelles ont mis des moyens conséquents à la disposition de la Ville afin de l'aider à ouvrir de nouvelles places dans ses établissements scolaires. On évoque plusieurs millions d'euros de subsides pour les projets Heembeek, Magnolias, Klavertjevier, Clos des Perruches et Bockstael. Nous avons déjà eu l'occasion de vous interroger sur ces projets à l'occasion de l'élaboration du budget et au début de cette année. La fin de l'année scolaire approchant, nous revenons vers vous afin de connaître leur état d'avancement et les procédures engagées.

Pouvez-vous nous fournir des informations concernant :

- Les inscriptions dans les écoles de la Ville par rapport au nombre de places disponibles. Pour la prochaine rentrée scolaire, le nombre de places disponibles est-il suffisant par rapport au nombre de demandes, en maternel, primaire et secondaire ? Pouvez-vous également nous dire si vous disposez déjà du personnel suffisant pour entamer la prochaine année scolaire dans les différents niveaux d'enseignement obligatoire de la Ville, cela au vu des ouvertures de classes et d'écoles annoncées ?
- La création des 144 places prévues pour la rentrée 2012 dans le cadre de l'appel à projets régional (préfabriqués). Quel est l'état d'avancement des travaux ? Les places seront-elles bien ouvertes au 1er septembre 2012 ?
- L'état d'avancement des projets Clos des Perruches et Bockstael à l'échelon de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Lors de mes précédentes interpellations, vous m'aviez fourni bien peu d'informations. J'aurais donc voulu savoir, plus d'un an après que le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a annoncé l'octroi de subsides à la Ville, où en est la procédure et connaître le calendrier prévu pour les travaux.

- L'Athénée Émile Bockstael. Cela fait plusieurs mois que les parents d'élèves et notre groupe attirent votre attention sur l'état déplorable des sanitaires. Pouvez-vous nous indiquer si les travaux indispensables à la remise en état de ceux-ci seront effectués à brève échéance ?

M. le Bourgmestre. - La parole est à Mme Hariche.

<u>Mme Hariche</u>, échevine.- Je commencerai par la question des inscriptions en classe d'accueil, 1ère maternelle, 1ère primaire et 1ère secondaire).

- En classe d'accueil, nous n'avons plus aucune place disponible sur les 528 places ouvertes ; 436 demandes de Bruxellois sont en attente.
- En 1ère maternelle, il ne reste aucune place disponible sur les 1.441 places ouvertes ; 609 demandes de Bruxellois sont en attente.
- En 1ère primaire, il nous reste 22 places disponibles sur les 1.670 places ouvertes ; 47 demandes de Bruxellois en attente.

Je rappelle que les parents peuvent avoir formulé plusieurs demandes pour un enfant. Donc, le nombre de demandes ne correspond certainement pas au nombre d'enfants en attente, ce dernier étant nettement inférieur.

Notons que des élèves sont en attente dans plusieurs écoles. Nous ne connaissons pas l'état des inscriptions dans les établissements organisés par d'autres pouvoirs organisateurs.

- En 1ère secondaire (procédure imposée par décret de la Communauté française), il nous reste 65 places sur les 1.292 places ouvertes. Nous n'avons pas plus d'information sur les élèves en attente, leurs demandes étant gérées par la CIRI.
- Dans le fondamental, notre cadre est complet pour le 1er septembre 2012 ; nous ne devrions pas rencontrer de difficultés dans le secondaire, notamment grâce aux campagnes de promotion que nous avons lancées et au fait que nous disposons d'un vivier au sein même de notre PO, avec la catégorie pédagogique de la HEFF.

- Les 144 places prévues pour la rentrée de septembre seront ouvertes comme annoncé : à Klavertjevier, les deux locaux se situent dans l'école existante ; à Heembeek, les travaux auront lieu cet été pour convertir une partie de la bibliothèque en deux classes maternelles ; à Magnolias, les conteneurs seront implantés en août pour accueillir les 3 classes primaires à la rentrée.

La subvention allouée à la Ville de Bruxelles par le gouvernement précédent dans le cadre des PPP a finalement été transformée par le ministre actuel en subvention de type « classique ». Nous avons obtenu qu'elle soit scindée en deux projets :

- la rénovation partielle du complexe Bockstael. Précisons que ce chantier est particulièrement complexe, car il doit être exécuté en maintenant une grande partie de la population scolaire sur le site (1.500 élèves) et, donc, par phasage, ce qui entraîne des délais plus longs. Nous avons donc soumis une proposition de planning à la Communauté française, qui vient de nous annoncer (le 15 mai dernier) qu'elle ne pouvait l'accepter dans le cadre du financement par le CRAC (Centre régional d'aide au communes). Deux alternatives nous sont dès lors proposées :
- 1. Déposer un ou plusieurs autre(s) projet(s) compatible(s) avec le projet initial.
- 2. Intégrer ce dossier dans la liste des dossiers traditionnels. Dans ce cas, nous n'aurons aucune garantie de voir notre projet retenu.

Une réunion avec le département de l'urbanisme est programmée pour envisager la meilleure solution. Il est bien entendu que nous proposerons une alternative qui nous permette de conserver notre financement.

- la construction d'une nouvelle école fondamentale dite « Clos des Perruches » en collaboration avec la Régie foncière, qui construira également du logement sur cette parcelle. L'accord de la Communauté française pour ce projet nous a été signifié fin mars 2011. Le subside qui nous sera alloué s'élèvera, au maximum, à 7,8 millions €. J'ai immédiatement pris contact avec l'échevin de la Régie des bâtiments, M. Ouriaghli, pour envisager un projet mixte logements - école sur le terrain dit « Clos des Perruches ». Des réunions de travail ont eu lieu et nous avons soumis un

pré-programme, ainsi qu'un planning à la Communauté française ; ils ont été acceptés ce 15 mai 2012 : pour décembre 2012, le cahier des charges du marché de conception/réalisation doit être finalisé ; en mars 2013, après approbation dudit cahier des charges par la tutelle et approbation du budget communal, le marché sera lancé ; septembre 2013 verra l'ouverture des offres. Nous octroyons un long délai de réponse aux candidats, car le programme est complexe. Le projet d'école est associé à un projet de logements de la Ville de Bruxelles, et il aura un impact sur la mobilité du quartier ; en décembre 2013, le projet retenu sera désigné. Le budget est donc inscrit à l'exercice 2013. En janvier 2014 débutera la phase de permis et en 2015 commenceront les travaux. Le chantier devrait être terminé pour juin 2016 et l'ouverture aura lieu à la rentrée scolaire de septembre 2016.

En ce qui concerne les sanitaires de Bockstael, nous avons introduit une demande auprès du département de l'urbanisme afin que le nécessaire soit fait dans les plus brefs délais. Nous reviendrons vers vous avec un planning plus précis dès que nous aurons obtenu les devis.

Face au boom démographique, l'instruction publique de la Ville de Bruxelles a pris les devants en lançant une série de travaux, soit sur fonds propres, soit grâce aux subsides qui lui sont alloués par les pouvoirs publics. Dès la rentrée 2012, l'athénée Marguerite Yourcenar sera ouvert. Il est prévu pour accueillir 600 élèves du secondaire. Les trois projets Picqué nous permettront d'ouvrir à terme 432 places dans le fondamental. Les travaux qui ont débuté dans l'ancienne école du Jardin aux Fleurs permettront un redéploiement de l'offre scolaire dans le Pentagone, avec quelques centaines de places dans le fondamental. Avec le Clos des Perruches, ce sont plus de 700 places qui seront créées. Nous sommes le seul pouvoir organisateur local à avoir tant investi dans son instruction publique.

M. le Bourgmestre. - La parole est Mme Jellab.

<u>Mme Jellab</u>.- Je souhaitais intervenir plus précisément sur l'athénée Émile Bockstael. Cela fait trois ans que vous annoncez la rénovation de l'établissement. (Toutes les écoles attendent des réfections de toitures ou des rafraîchissements de bâtiment. Les sanitaires y sont le plus souvent dans un état pitoyable.) Vous dites avoir demandé un devis pour le réaménagement des sanitaires de l'athénée Émile Bockstael, mais c'est parce que l'association des parents vous a interpellée sur la question. Les toilettes des garçons ne sont même pas équipées d'éviers et des locaux sont fermés pour insalubrité. Comment voulez-vous retenir des professeurs en leur imposant de telles conditions de travail ?

C'est une question de respect et j'espère que les aménagements seront rapidement réalisés. Il y a urgence !

M. le Bourgmestre. - La parole est à Mme Lemaitre.

Mme Lemaitre.- Je reconnais les efforts de la Ville en termes d'infrastructures et de création de places. Toutefois, la situation est tendue et les délais sont très serrés. Malgré l'ouverture de nouvelles classes, la demande est déjà supérieure à l'offre. La Ville est le deuxième pouvoir organisateur en importance, après la Communauté française. Il lui incombe de réagir. Nous lui demandons de ne plus attendre si longtemps. Les enfants qui fréquentent l'athénée en seront sortis depuis longtemps quand les travaux seront finalisés...

<u>Mme Hariche</u>, échevine.- En tant que pouvoir organisateur, nous devons, effectivement, poursuivre nos politiques sur les plans quantitatif et qualitatif. Je rappelle que c'est un ministre Ecolo qui a supprimé les PPP pour les remplacer par un mode de financement différent. Ce n'est qu'en mars 2011 que nous avons reçu l'assurance d'obtenir une subvention.

Quant aux propos démagogiques de Mme Jellab, je ne m'y habitue pas. Je me soucie des enseignants et des élèves, mais je ne peux agir qu'en fonction des moyens dont je dispose. Or le ministre compétent a attendu deux ans avant de nous garantir un financement. Vous nous reprochez de nous être adaptés aux changements imposés par la Communauté française ; cela me semble incohérent. Nous ne sommes pas

responsables des retards : l'accord sur les subventions CRAC nous a été communiqué en 2011 seulement.

Question orale de M. Heirbaut concernant « la signalisation des blocs Forum-Mutsaert »

<u>M. Heirbaut</u>.- Tout d'abord, afin de rentrer dans le vif du sujet, j'aimerais revenir sur le réasphaltage de l'avenue du Forum. Celui-ci fut achevé suite à ma première intervention, et j'en remercie l'échevin. Mais une énorme dégradation subsiste à l'entrée du bloc 76-78-80 Mutsaert. Serait-il possible d'y remédier au plus vite ?

Vous le savez peut-être, mais les entrées des blocs situés avenue du Mutsaert se trouvent, en réalité, avenue du Forum. Aucun panneau sur la chaussée ne le signalant, les services d'urgence passent souvent outre, avec pour conséquence la perte de minutes précieuses. Dès lors, les services de la Ville pourraient-ils se pencher sur cette problématique en vue d'offrir une visibilité accrue à la situation exacte des entrées de ces différents blocs ?

M. le Bourgmestre. - La parole est à M. El Ktibi.

M. El Ktibi, échevin. - Je vous remercie de m'avoir signalé des dégradations qui requièrent une intervention. Notre Ville compte 1.200 rues, et il ne nous est pas toujours aisé d'identifier les problèmes. Dès réception de votre question, j'ai demandé à mes services de faire le nécessaire. Mon département s'en chargera très prochainement.

Quant à la signalisation des accès aux immeubles d'habitation, avenues du Forum et du Mutsaert, elle ne relève pas de notre compétence. Pour procéder efficacement, le ou les syndics de ces immeubles doivent prendre contact avec le SIAMU et les différents services de secours d'urgence. Je rappelle qu'il existe, en principe, un plan de sécurité pour ce type d'immeuble, avec indication précise des entrées et des numéros d'immeuble à hauteur du trottoir. Je partage, bien entendu, votre